

## Étiquette de base du contenant

**PERLAN<sup>MD</sup>**

### **SOLUTION DE RÉGULATION DE CROISSANCE DES PLANTES**

Améliore la forme des pommes rouge Délicieuse en augmentant le développement de lobe calicinal et en allongeant le fruit.

#### **COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF:** gibbérellines A<sub>4</sub> + A<sub>7</sub>.....1,8 %  
6-benzylaminopurine.....1,8 %

**N° D'HOMOLOGATION : 29187 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI**

**Fabriqué par:**  
**Fine Agrochemicals Limited**  
**Hill End Road, Whittington**  
**Worcester, WR5 2RQ**  
**Royaume-Uni**  
[www.fine.eu](http://www.fine.eu)

**Distribué par:**  
**N.M Bartlett Inc**  
**4509 Bartlett Road**  
**Beamsville, Ontario**  
**L3J 0Z1, Canada**  
**Tel: 905 563 8261**

**Contenu net : 2 Litres**

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour plus d'informations sur les mises en garde, l'EPI et les mises en garde environnementales, voir la brochure ci-jointe.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom le produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

## **ÉLIMINATION**

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à

- pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

**PERLAN<sup>MD</sup>**

**SOLUTION DE RÉGULATION DE CROISSANCE DES PLANTES**

Améliore la forme des pommes rouge Délicieuse en augmentant le développement de lobe calicinal et en allongeant le fruit.

**COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF:** gibbérellines A<sub>4</sub> + A<sub>7</sub>.....1,8 %  
6-benzylaminopurine.....1,8 %

**N° D'HOMOLOGATION : 29187 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI**

**S'IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTIQUETTE, COMMUNIQUEZ AVEC LE  
DISTRIBUTEUR AVANT D'UTILISER CE PRODUIT**

**Fabriqué par:**  
**Fine Agrochemicals Limited**  
**Hill End Road, Whittington**  
**Worcester, WR5 2RQ**  
**Royaume-Uni**  
[www.fine.eu](http://www.fine.eu)

**Distribué par:**  
**N.M Bartlett Inc**  
**4509 Bartlett Road**  
**Beamsville, Ontario**  
**L3J 0Z1, Canada**  
**Tel: 905 563 8261**

**Contenu net : 2 Litres**

## **MISES EN GARDE**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité ou un écran facial lors d'activités de mélange, de chargement, d'épandage et de nettoyage et de réparations.

Les utilisateurs du produit doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro

d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. . S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable..

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées..

Ne souillez pas les habitats aquatiques (tels que des lacs, des fleuves, des mares, des étangs, des nids de poule de prairie, des criques, des marais, des jets, des réservoirs, ou des marécages) et habitats d'estuaire/marins en nettoyant et en rinçant l'équipement ou les récipients de jet.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

PERLAN est une solution de régulation de croissance des plantes pour emploi sur les pommes rouge Délicieuse. La solution de régulation de croissance des plantes PERLAN améliore la forme (typique) des pommes rouge Délicieuse en augmentant le développement de lobe calicinal et en allongeant le fruit. Le poids individuel des fruits peut être accru.

L' éclaircissage peut venir quand PERLAN est utiliser au taux plus élevé.

## **MODE D'UTILISATION**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

La solution de régulation de croissance des plantes PERLAN devrait être appliquée avec un équipement de pulvérisation conventionnel.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique :

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Dose d'application :

Utiliser 1,2 à 2,3 litres de la solution de régulation de croissance des plantes PERLAN entre 40 à 80% de l'apparition de la fleur centrale et la post-floraison dans 500 à 2 000 litres d'eau par hectare. Dans les régions où une floraison prolongée se produit, des applications séquentielles devraient être faites entre 5 et 7 jours quand le reste de l'arbre bourgeonne. Ne pas appliquer plus de 2,4 litres de solution de régulation de croissance des plantes PERLAN par hectare en tout par saison.

Faire toute vaporisation sous forme de fine bruine pour s'assurer d'un recouvrement maximal et de la rétention de la vaporisation sur les fleurs et le feuillage.

Ne pas appliquer dans des volumes d'eau de plus de 2 000 litres par hectare. Le volume de jet devrait être ajusté sur la taille et la densité d'arbre. C'est équivalent à un pulvérisateur équipé d'un gicleur pour une taille standard d'arbre de 5m sur des 6m de 6m espaçant. Diriger 85 % de la vaporisation vers les 2/3 supérieurs des arbres.

Une humidité relative élevée et des conditions favorisant un séchage lent du produit favorisent

une absorption maximale de la solution de régulation de croissance des plantes PERLAN. Appliquer le produit le matin ou la soirée est préférable. Des conditions favorisant le séchage rapide des dépôts de jet devraient être évitées.

Ne pas appliquer le produit si la température de l'air est de moins de 5 °C ou de plus de 32 °C.

L'efficacité de la solution de régulation de croissance des plantes PERLAN peut être réduite si la pluie se produit dans les six heures suivant l'application du produit.

Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 28 jours après le traitement.

### **MODE D'AGITATION :**

Ajoutez la quantité requise de PERLAN à un réservoir de vaporisateurs environ à moitié plein avec de l'eau. Agitez tout en apportant tout le volume de l'eau au niveau exigé. De nouvelles solutions devraient être mélangées seulement dans un réservoir de vaporisateurs propre et vide et être employées dans un délai de 24 heures.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Fine Agrochemicals Ltd au +1-888-474-3463 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Fine Agrochemicals Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) de tous les mélanges en cuve potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standards, afin de confirmer que le mélange en cuve est adapté à une application généralisée.

Perlan<sup>MD</sup> est une marque déposée de la société Fine Agrochemicals Limited.